

Séance du 03 Novembre 2015

L'an deux mil quinze, le trois novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en la maison commune, sous la présidence de Monsieur DODELIN François, Maire.

Étaient présents : MM. GUILBERT Alain, FORSCHLÉ Jean-Pierre, FOSSÉ Michel, LETELLIER Gérard, AUDIGER Serge, DAVID Michel, BÉNARD Éric, LECLERCQ Guillaume, et Mme SANSON Sophia.

Absents excusés : M. DELAFOSSE René.

Secrétaire de Séance : M. FOSSÉ Michel

Approbation du compte rendu du 24 Septembre 2015 :

Le compte-rendu de la séance du 24 Septembre 2015 est approuvé à l'unanimité des voix.

Délibération pour la régularisation de la cession gratuite du terrain de M. et Mme POIXBLANC :

Le conseil municipal doit délibérer pour régulariser la cession gratuite à la commune du terrain de M. et Mme POIXBLANC, cadastré AD, n°105, qui avait été constituée pour l'élargissement du chemin le 10 décembre 1992.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal est **POUR** la régularisation, à l'unanimité des voix et autorise Monsieur le Maire à signer tout acte s'y rapportant.

Délibération autorisant le Maire à signer l'achat du terrain de Mme DAUMAS Claude :

Le conseil municipal doit délibérer afin d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition concernant la parcelle cadastrée AD, numéro 127, d'une superficie de 546 m², au prix de 5,00 € le m² et la prise en charge du déplacement du compteur d'eau et de la clôture.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal est **POUR** à l'unanimité des voix et autorise Monsieur le Maire à signer tout acte s'y rapportant.

Délibération pour avis sur le schéma départemental de coopération intercommunale de la Seine-Maritime :

Monsieur le Maire présente au conseil municipal, pour avis, le projet de schéma départemental de coopération intercommunale exposé à la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) le vendredi 2 octobre 2015 par le préfet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré est **POUR** à l'unanimité des voix.

Questions Diverses :

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'en 2016 sera mis en place un Plan communal de Sauvegarde, en cas de grosse catastrophe (inondation, accidents...), avec l'assistance du syndicat des bassins versants. Il faut 5 ou 6 personnes libres afin de nous aider à le réaliser dont 1 personne pilote. Les personnes désignées sont MM. DODELIN François, GUILBERT Alain, DAVID Michel, FORSCHLÉ Jean-Pierre et Mme SANSON Sophia.
- 1 exemplaire du DICRIM est distribué à chaque membre du conseil municipal et 1 exemplaire sera mis sur le site Internet de la commune.
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la demande de Monsieur DEGUISNE lors de la dernière réunion du conseil municipal, des fouilles ont été réalisées et il a été constaté qu'il n'y avait pas de passage d'eau qui pouvait éventuellement s'écouler dans la marnière mais que sous la dalle, une ancienne souche d'arbre à l'état de décomposition s'y trouvait et favorisait l'infiltration de l'eau et le tassement de la terre.
- Suite à la dernière réunion, Monsieur le Maire indique au conseil municipal le nombre de fois que la salle a été occupée par les Associations, la Mairie, les habitants de la commune et les habitants hors commune en 2012, 2013, 2014 et 2015.
- Monsieur FORSCHLÉ présente au conseil municipal le courrier qu'il a reçu de l'E.R.D.F. afin d'élire un délégué E.R.D.F.
Monsieur FOSSÉ Michel est élu à cette fonction de délégué.
- Monsieur FOSSÉ informe Monsieur le Maire qu'il y a beaucoup de micro coupures au lotissement « la Renardière ».
- Madame SANSON informe le conseil municipal que la toiture de l'abri-bus se dégrade.
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la cabine téléphonique va être supprimée.

La séance est levée à 19h04